

Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



CPPAP 0318 S 06497

ISSN 1267-4281

EDITO

Dernière préparation de rentrée du quinquennat: une dotation décevante

La répartition par académie des 4311 postes pour le 1er degré a été dévoilée par le Ministère. A cette rentrée, avec des effectifs prévus à la baisse, aucune académie ne perd de postes. Comme à la rentrée précédente, les académies de Créteil et de Versailles sont les mieux dotées. Une attention particulière a été apportée à la Guyane, la Réunion et Mayotte où les besoins sont très importants. D'autres académies comme Dijon (+4 postes) ou la Martinique sont moins bien loties. Certains départements devraient connaître de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage, Pour d'autres, il ne faut s'attendre à aucune amélioration.

Dans ce contexte, les priorités affichées par le ministère ne pourront pas être toutes couvertes. Pourtant pour réduire les inégalités, il faut baisser les effectifs en classe, il faut des maîtres en plus dans toutes les écoles, il faut développer la scolarisation des moins de 3 ans, les postes de Rased à la hauteur des besoins et les postes de remplacement pour permettre aux enseignants de partir en formation. A l'image des pays de l'OCDE comparables au nôtre qui réussissent dans la lutte contre les inégalités scolaires, c'est d'un renforcement de l'investissement sur la durée dont l'École publique a besoin.

La période qui va s'ouvrir sera propice aux discours les plus démagogiques (cf les propositions de François Fillon en matière d'éducation et celles du front national directement issues du collectif

Dispensé de timbrage
Chalon C.D.I.S

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LAPOSTE

Sommaire

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
Section de Saône et Loire

Maison des syndicats
2, rue du Parc
71100 CHALON SUR SAONE
Tel: 03 85 43 56 34
E-mail: snu71@snuipp.fr Site: 71.snuipp.fr

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins - Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp71

Racine). Le SNUipp-FSU, sans indulgence envers le bilan du quinquennat qui s'achève, portera haut et fort son projet éducatif pour la transformation de l'école au service de la réussite de tous les élèves. Il s'opposera à tous les projets régressifs qui visent à renforcer les inégalités et à réduire le droit de tous à l'éducation.

MARC DAILLOUX

Une étude portant sur le moral des inspecteurs de l'Éducation Nationale dévoile un "malaise grandissant" : 96% expriment "un sentiment de stress de plus en plus fréquent".

IEN/PE même constat ?

La toute première recherche sur le moral des personnels du corps d'inspection de l'Éducation nationale a été présentée, le 17 novembre 2016, au [salon Educatec-Educative](#), lors d'une table ronde. L'étude pointe du doigt une dégradation des conditions de travail des inspecteurs, et alerte sur leur « épuisement professionnel ».

Un inspecteur sur 10 en « burn-out clinique »

« Au moment où les directives nationales indiquent que les inspecteurs territoriaux (IEN et IA-IPR) sont des acteurs essentiels du pilotage pédagogique de la Refondation de l'école, le malaise au sein de ces personnels est grandissant », écrivent les auteurs de l'étude. Selon Georges Fotinos et José Mario Horenstein, un quart des inspecteurs sont présumés en « épuisement professionnel », 1 sur 10 sont « en burn-out clinique », et les deux tiers déclarent un moral professionnel « moyen-mauvais ».

Pour Georges Fotinos et José Mario Horenstein, qui décrivent notamment le « poids écrasant » du « travail administratif et de la gestion des conflits », le malaise « ne peut que s'aggraver » si rien ne bouge. Les auteurs de l'étude proposent plusieurs pistes, dont la limitation de la « polyvalence excessive des missions » des IEN / IA-IPR en « mutualisant les compétences », et l'inscription dans la formation (initiale et continue) de « stages obligatoires » sur « la gestion des conflits ».

Comment ne pas mettre cette étude en relation avec le ressenti de nos collègues face aux tâches demandées de plus en plus envahissantes et chronophages. C'est bien le sens de notre action de boycott des APC : se réapproprié du temps

pour faire vivre nos missions en remettant du lien entre nous afin de prendre le recul nécessaire à une réflexion sur nos pratiques et notre métier sans négliger nos relations avec les parents, essentielles à notre compréhension des élèves.

Nombre de collègues vivent mal les nouvelles techniques managériales qui sont en train de se mettre en place dans l'Éducation Nationale depuis quelques années (pressions de la hiérarchie, convocations de plus en plus nombreuses pour devoir se justifier..). Cela doit nous interroger au regard de deux informations récentes : la première est l'augmentation significative (même si ce n'est

pas un raz de marée) du nombre de démissions chez les enseignants (doublement entre 2009/2010 et 2015/2016) ; la seconde est une enquête de la deep (division des études du ministère de l'éducation nationale). Ce que montre cette enquête c'est d'abord le fait que globalement, tous indices confondus, les enseignants sont les plus exposés aux risques psychosociaux et parmi eux, les enseignants du premier degré sont les cadres qui déclarent le plus subir de contraintes de temps et de pressions dans leur métier. Elle vient aussi contrarier ce qui pourrait être le

grand phénomène de 2017 : le durcissement autoritaire de la hiérarchie qui est promise tant par des livres récents que par le candidat de la droite à la présidentielle.

Les enseignants ne souffrent pas d'un déficit d'encadrement et de consignes autoritaires. Ils en crèvent littéralement. C'est donc dans le but de réfléchir à ces nouveaux phénomènes que le SNUipp-FSU 71 vous propose un stage syndical « Les nouvelles techniques managériales dans l'Éducation Nationale » **le vendredi 24 mars, stage animé par Paul Devin**, secrétaire général du SNPI-FSU (personnels d'inspection).

« Le moral des inspecteurs », étude de Georges Fotinos et José Mario Horenstein

Les enseignants : professionnalisation, carrières et conditions de travail Personnels - Revue Éducation et formations - n° 92, décembre 2016

Marc DAILLOUX



Où sont les femmes ?

Les filles devancent les garçons en français mais aussi en sciences en fin de collège* et pourtant 41,5 % des élèves des terminales scientifiques (S, STI2D et STL) sont des filles et seulement 29% des diplômes d'ingénieurs ont été délivrés à des femmes en 2013.

Pourquoi notre société n'incite-t-elle pas les filles à embrasser des carrières scientifiques, à croire en leur chance de réussite, à considérer comme un véritable atout le sérieux dont elles font preuve durant leur parcours scolaire ?



Oui, ces chiffres sont une réalité d'aujourd'hui. Oui le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes est encore long.

La présence de cette thématique dans le volet *Enseignement Moral et Civique* des nouveaux programmes démontre bien que l'égalité entre les filles et les garçons ne va pas de soi.

Parallèlement à ces constats chiffrés, notre société, qui fait mine d'affirmer l'égalité des sexes en trouvant un féminin à tous les noms de métier, n'est pas capable de programmer en terminale L une œuvre écrite par une femme, n'est pas capable non plus de reconnaître la valeur intellectuelle d'une femme sans passer par quelques commentaires sur son physique, n'est pas capable d'admettre que la course sur chemins escarpés, la musculation ou les sports collectifs soient pratiqués avec de bons résultats par de nombreuses femmes**.

Est-il concevable qu'en 2016, 72 ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes, 17

ministres femmes aient été obligées de publier un article pour signaler à tous qu'elles ne se tairont plus face aux remarques sexistes et gestes déplacés dont elles seront victimes ou témoins ?

Apprendre aux élèves à *Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes ****, voici une de nos missions.

Une fois de plus, il semblerait que ce soit aux enseignant-e-s de faire évoluer les mentalités.

Certes, l'Ecole ne pourra pas supprimer toutes les discriminations à elle seule... D'autres acteurs de la société ont un rôle très important à jouer : les familles, les femmes et hommes politiques qui devraient être exemplaires, les médias, etc. Mais si nous, enseignantes et enseignants, partageons cet idéal d'égalité entre les sexes, alors retroussons nos manches et débattons avec nos élèves, pointons toutes les inégalités avec eux afin de les combattre et de les faire tomber.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez à votre disposition des outils du SNUipp sur l'égalité filles-garçons sur le site du SNUipp-FSU 71.

Aurélie Gagnier-Boivin

* *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité* - Publication du MEN 2016

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/40/1/FetG_2016_542401.pdf

** feuilletez la publicité d'un grand magasin de sports et vous constaterez que je n'invente rien

*** *Programme d'EMC à l'école élémentaire* - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

Sans Commentaire !

«Si l'enseignement privé donne de bons résultats, nous n'avons aucune raison de vouloir nous en passer, et nous devrions même resserrer les carcans qui en limitent la portée. »

François Fillon,

« Faire », Albin Michel, octobre 2015.

Longuet prend Racine et met les pieds dans le PISA.

Les journaux s'en délectent : le dernier rapport du programme PISA est de sortie. L'occasion pour tous et chacun de tordre les chiffres et les données pour les faire parler dans son sens, mais avec un objectif commun : montrer l'inefficacité de notre système éducatif et en programmer la réforme, surtout à l'approche des échéances électorales.

Tout d'abord, sur le rapport PISA (Programme for International Student Assessment) en lui-même, n'oublions pas ce qu'il est : une étude



partielle concernant des pays volontaires et commanditée par l'OCDE, c'est-à-dire l'organisation internationale de promotion du libéralisme économique. Si le classement PISA jouit d'une telle influence à ce jour, c'est qu'il profite d'un marketing de tout premier ordre, et fait donc de l'ombre à un certain nombre d'autres programmes d'étude des systèmes scolaires tout aussi, voire plus rigoureux, mais qui restent plus enfermés dans le sein des instituts de recherche et de la communauté des sciences de l'éducation (comme l'IEA, par exemple).

Cette enquête, menée auprès des enfants de 15 ans scolarisés, ne prend pas en compte par exemple les écarts évidents qui existeront entre les pays qui scolarisent 100% des enfants de cette tranche d'âge et les pays où une portion de ces élèves a déjà quitté le système scolaire.

Toujours est-il que cette étude existe et que sa dernière mouture nous permet d'alimenter quelques réflexions sur notre école :

- Parmi les pays qui réussissent le mieux se trouvent des pays qui consacrent une part budgétaire très importante à l'éducation, parfois 30% de plus que ce que nous pouvons constater en France (c'est le cas par exemple du Canada)*. On peut noter en outre que les pays qui rémunèrent le mieux leurs enseignants (Canada, Allemagne, Pays-Bas, Danemark, ...)* ont des résultats meilleurs que la France.
- Parmi les pays qui réussissent le mieux se trouvent les pays où le nombre d'élèves par classe est le plus bas (l'Estonie, l'Allemagne, pour ne citer que ceux-là)*.
- Parmi les pays qui réussissent le mieux se trouvent les pays qui consacrent le plus de moyens à la formation de leurs enseignants (A Singapour, par exemple, les professeurs disposent de 100 heures annuelles de formation continue).
- Les pays qui étaient traditionnellement parmi les mieux classés, et qui étaient souvent pris en exemple à tort et à travers (la Finlande, la Suède, ...) marquent un certain recul. A quoi l'attribuer ? La mixité sociale, qui était jusqu'à peu une des marques de fabrique de ces systèmes scolaires, a marqué le pas ces dernières années : des structures privées sont apparues, et des autorisations dérogatoires au système d'inscription scolaire y ont vu le jour. Ceci a créé des pôles d'attractivité scolaire, ayant pour conséquence une aggravation des inégalités et une baisse globale des résultats.

Longuet prend Racine et met les pieds dans le PISA. (suite)

Une école dont les élèves réussissent serait donc une école à population très mixte, à effectifs par classe réduits, avec des enseignants bien formés, bien rémunérés et des moyens importants alloués à la réussite de chacun.

Comment ne pas aujourd'hui observer ces constats à l'aune des projets politiques qui sont mis en avant pas un certain nombre de candidats à la future présidentielle ? François Fillon promet 500 000 fonctionnaires de moins. Il s'appuiera sur le rapport de son triste sbire Gérard Longuet, qui souhaite augmenter le temps de travail des professeurs, annualiser ce temps de travail pour plus d'efficacité, passer tout le monde sur la base des 1607 heures annuelles, et baisser les salaires. Très vite ressort également l'autonomie des écoles voulue par le MEDEF, et joyeusement reprise par Fillon dans son match de la primaire, sans oublier que Fillon fut le Premier Ministre qui a fait supprimer la formation initiale des professeurs des écoles.

N'oublions pas les conséquences sociales que pourrait avoir le nauséabond projet du Front National pour l'école, qui à grand coups d'uniformes et à grand renfort de « tri des élèves » n'est qu'un gigantesque coquille vide utilisée pour enfoncer un peu plus les valeurs fondatrices de la République. Notons par exemple que dans l'école bleu-marine, les enfants n'auraient droit à une scolarité gratuite, voire une scolarité tout court, qu'en fonction de la nationalité et du statut légal de leurs parents. A ce titre, les analyses disponibles des 100 propositions du Collectif Racine sont très éclairantes sur les projets éducatifs du Front National et du clan LePen, qu'il soit Maréchal ou non (lire l'analyse de VISA sur <http://www.visa-isa.org/content/fn-et-ecole-les-100-propositions-du-collectif-racine> et celle du SNUipp sur notre site).

Si on ajoute à cela un Macron qui limite son regard sur l'éducation à son unique foi dans les filières d'apprentissage et quelques slogans creux, un PS qui a globalement échoué dans ses tentatives de refonder l'école, gageons que les années à venir ne manqueront pas d'occasions de se retrouver pour défendre tant notre profession que notre vision de l'école.

Mathias CAZIER

*source OCDE 2013-2016



Mieux vaut en rire

Saint-Malo : une fève coquine dans la galette d'une classe de CE2

Une école primaire catholique de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a fait preuve la semaine dernière d'un pragmatisme, bien qu'involontaire et polémique. Comme le signale *Le Télégramme*, un parent d'élève a offert à une classe de CE2 une galette des rois. Rien d'anormal, sauf que lorsque la jeune fille qui a reçu la fève l'a ramenée à son domicile, ses parents ont été choqués devant le caractère sexuel de l'objet. La fève coquine représentait en effet un couple en pleine action explicitée par le mot «levrette» mentionnée dessus. Pas vraiment adaptée pour des gourmands de 8 ans, donc. *Le Télégramme* explique qu'un apprenti boulanger avait donné par erreur une galette destinée à un club de rugby. Le directeur de l'école a calmé le jeu (et les parents courroucés), et l'affaire devrait en rester là.



BREVES

4311 postes créés pour la rentrée 2017, mais seulement...4 en Bourgogne.

Comme à la rentrée précédente, les académies de Créteil et de Versailles sont les mieux dotées. Ce qui est une bonne chose pour nos collègues en souffrance dans ces zones où le travail est très dur et le manque d'enseignants abyssal. Malheureusement, l'académie de Dijon est mal lotie, une fois de plus.

C'est bien dommage, car en Saône et Loire aussi la Révision Générale des Politiques publiques a frappé entre 2007 et 2012 (notamment par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux). La Saône et Loire subit donc la double peine d'un recul de la dotation en terme d'éducation prioritaire (modifiée fin 2014 à la baisse) et d'une dotation faible depuis 5 ans, bien que stable.

Bilan dans le 71 : le quinquennat de Hollande n'a pas gommé les choix lapidaires du quinquennat de Sarkozy à la hauteur des besoins.

RETRAITES SYNDIQUES

Le 15 décembre, une rencontre réunissant des retraités FSU de différents syndicats (SNUipp, SNES, SNEP, SNU-TEFI.....) a décidé la création d'une section de retraités FSU .

Tous les retraités FSU sont invités à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :



**Lundi 6 février
2017**

*Maison des syndicats
(salle 2)*

2 rue du parc,
71000 Chalon sur Saône

A l'ordre du jour :

- * Pourquoi être syndiqué à la retraite*
- * Les préoccupations des retraités*
- * Le fonctionnement de la FGR*
- * Les perspectives politiques*
- * Envisager un programme d'invitation d'intervenants*
- * ...et toutes questions que vous souhaitez aborder.*

Midis du SNU :

demandez votre rendez-vous !

Nous voulons vous rencontrer. Pour cela, nous venons prendre un repas avec vous dans votre école. Ce repas est une occasion de discuter et d'échanger autour de questions précises que vous souhaitez poser.

Il suffit de nous contacter par téléphone au 03 85 43 56 34 ou par mail à l'adresse snu71@snuipp.fr ou en remplissant le formulaire mis en ligne sur notre site.

Ensemble, on fixe une date et, le cas échéant, les sujets sur lesquels vous souhaitez échanger.

Vous invitez tous vos collègues, syndiqués ou non, à prendre leur repas à l'école à la date prévue. Vous pouvez également proposer ces rencontres aux collègues des écoles voisines pour qu'ils en profitent. C'est aussi l'occasion d'échanger entre écoles du même secteur.

Il arrive aussi que ce soit nous qui prenions rendez-vous avec vous !

Ces rencontres seront à décompter des heures d'animations pédagogiques au même titre que les Réunions d'Informations Syndicales hors temps face à élèves.

Vendredi 24 mars 2017 : **STAGE SYNDICAL**



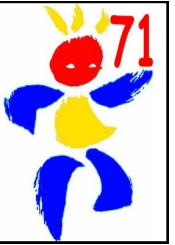
Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU (Syndicat National des Personnels d'Inspection) viendra à Chalon le vendredi 24 mars pour nous parler de l'Évaluation des enseignants

et des dérives des techniques managériales.

A la rentrée 2017, l'évaluation des Professeurs des Écoles va être bouleversée. Quatre "rendez-vous" carrière vont remplacer la traditionnelle inspection. Ce stage sera l'occasion de faire le point sur les évolutions à venir et échanger autour de notre évaluation professionnelle.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet 71.snuipp.fr

Je me syndique au SNUipp-FSU 71 2016/2017



Nom : (Nom jf :) Prénom :

Adresse perso :

Tel fixe : Portable : Adresse mail :@.....

Nom / type d'Établissement Échelon :

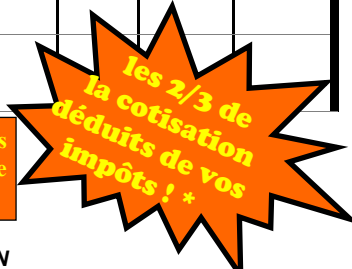
Infos vous concernant

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> PE | <input type="checkbox"/> PEGC |
| <input type="checkbox"/> Instituteur/trice | <input type="checkbox"/> M2 stagiaire |
| <input type="checkbox"/> Retraité-e | |
| <input type="checkbox"/> Adjoint | <input type="checkbox"/> ASH |
| <input type="checkbox"/> Brigade | <input type="checkbox"/> Directeur |
| <input type="checkbox"/> EMF | <input type="checkbox"/> AVS /EVS/ AE |
| <input type="checkbox"/> Chargé d'école | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |
- Nouvel-le adhérent-e
- Changement d'adresse
- Changement de nom
- Temps partiel Quotité : %

TARIFS ADHESION (entourez la somme SVP et/ou voir cas particuliers et suppléments)

	PE Stagia ire	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit						122 €	127 €	129 €	139 €	151 €
PE et PEGC	82 €	116 €	122 €	132 €	139 €	146 €	156 €	166 €	177 €	191 €
Hors cl. PE-PEGC		174 €	183 €	196 €	208 €	220 €				

***Pour l'année scolaire 2016-17, la cotisation compte pour les impôts sur l'année civile 2017, payés en 2018. 66% de votre cotisation feront l'objet d'un crédit/remboursement d'impôt !**



REGLEMENT PAR...

- > CHEQUE
- Direct en 1 fois (chèque) ou
 - 2 à 6 chèques (au dos desquels vous pourrez indiquer les dates souhaitées de prélèvement.
- Ordre « snuipp71 », à envoyer à :
Dominique Gonnot, 20B, rue de Dracy
71640 GIVRY**
- > PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
- Vous serez prélevé-e en 6 fois de janvier à juin (le 5 de chaque mois)
- Vous avez déjà choisi l'adhésion par prélèvement ?**
- Ne nous envoyez rien, sauf si vous avez changé de banque (RIB).
 - Votre adhésion sera renouvelée par tacite reconduction **sauf avis contraire** de votre part (courrier)

Suppléments	
Chargé d'école	+ 2 €
Direction de 2 à 4 cl.	+ 6 €
Direction de 5 à 9 cl.	+ 10 €
Direction de 10 cl. Et +	+ 12 €
Cas particuliers	
Mi- temps : du 1° au 5° éch. :	80 €
du 6° au 11° éch. :	100 €
à 75% : 75% de la cotisation	
Congé de formation: 85% de la cotisation	
Dispo/ Congé parental	: 50 €
AVS (EVS/AESH)	: 36 €
Retraité	: 100 €

DECLARATION D'ADHESION

Je me syndique au SNUipp 71 -FSU-, afin de contribuer : - à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités. - au développement du Service Public d'Education. - au renforcement de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, pluraliste et démocratique affilié à la F.S.U.. Je demande au SNUipp 71 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6-01-78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les conditions du droit d'accès fixé par la loi en m'adressant au

TOTAL ADHESION€

Date : / /

Signature : (obligatoire)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au SNUipp 71 avant le 20 décembre

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Débiteur Nom Prénom (*) : Adresse (*) : Code postal (*) : Ville (*) : Pays (*) :	Identifiant Créancier SEPA : FR 52 ZZZ 407638 Nom : SNUipp71 Adresse : 2 rue du parc Code postal : 71100 Ville : Chalon sur Saône Pays : FRANCE
--	---

IBAN (*) : []

BIC (*) : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

à (*) :

le (*) : [] [] / [] [] / [] [] [] []

Signature (*) :

CARTE SCOLAIRE : prévisions d'effectifs.

Vous souhaitez une ouverture ? Vous craignez une fermeture ? Vous souhaitez nous informer de votre situation ?

Les premières instances de la carte scolaire vont se tenir à la fin du mois :

- ▶ 27 janvier : Groupe de travail académique
- ▶ 31 janvier : CTSD Carte scolaire (avec repli éventuel prévu le 8 février).
- ▶ début février : CDEN

Les représentants du SNUipp-FSU 71 seront, bien entendu, présents dans toutes ces instances. Afin de les préparer au mieux et d'être en capacité de défendre toutes les situations de fermetures et d'ouvertures nous avons besoin de **VOS** prévisions d'effectifs pour votre école.

Même si vous pensez que votre école n'est pas concernée, transmettez nous vos chiffres. Au plus nous aurons de prévisions d'effectifs au plus notre vision de la carte scolaire sera fine.

Votre école a reçu un message contenant un lien pour renseigner toutes ces informations sur notre site informatique dédié.

Si vous préférez nous les transmettre en version papier, vous pouvez utiliser le document disponible sur notre site :

snu71@snuipp.fr
